
	DIPLÔME D'ÉTAT : RNCP 1 39159
	NIVEAU 5 : Cadre Européen des Certifications
CODE DIPLOME	32031408
DIPLÔME DÉLIVRÉ PAR LE	MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Prérequis

Intégration en 1^{ère} année : BAC ou équivalent



Autre situation : contacter GFS

Voies d'accès à la formation

L'accès à une action de formation varie en fonction de votre parcours antérieur, de votre situation actuelle et de votre projet futur.

Alternance

> Acquérir une expérience significative, se professionnaliser

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
Formation en alternance financée par un Opérateur de Compétences (OPCO) ou un établissement public.
La formation est gratuite pour le bénéficiaire.

Initiale alternée

> Découvrir le monde de l'entreprise avec une immersion professionnelle

Formation initiale alternée financée par l'apprenant :
Frais d'inscription annuels : 150 € net*
Frais de scolarité annuels : 3500 net
*350 € net pour les étudiants qui viennent de l'étranger.

Possibilité de demander un financement total ou partiel à l'entreprise, dans le cadre d'un partenariat éducatif.

Formule pro

> Se réorienter (reconversion), développer et valider ses compétences

Pour les salariés, demandeurs d'emploi, indépendants, avec expérience professionnelle (selon votre statut) :
Compte personnel de formation (CPF), Plan de Développement des Compétences (PDC), CPF de Transition, Promotion par l'alternance (Pro-A), Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP).

Votre validation peut être réalisée en VAE (Validation des Acquis de l'Expérience).

Rythme de la formation

Grâce à des périodes alternées en entreprise et en centre de formation, le rythme de formation permet de concilier une formation complète avec une immersion professionnelle.

Durée de la formation

Nombre d'heures : 1350 h. La durée du parcours de formation est modulable selon la voie d'accès.

Public
Alternants, salariés, étudiants, demandeurs d'emploi, travailleurs indépendants
Accessible aux personnes en situation d'handicap (PSH)

Admission

Candidature en ligne ou sur Parcoursup.
Recrutement sur dossier, entretien, étude personnalisée de votre projet de formation avec un conseiller en réussite professionnelle et courrier d'admission.

Objectifs et exemples de missions

Le BTS Comptabilité et Gestion forme en 2 ans des techniciens spécialisés dans la traduction des obligations comptables, fiscales et sociales de l'entreprise. Le titulaire de ce BTS participe également à l'élaboration et à la communication des informations financières et contribue aux prévisions et à la préparation des décisions. Il peut exercer son activité dans des cabinets comptables ou au sein d'un service comptable dans une entreprise.

- > Assurer une polyvalence au sein du service comptable
- > Saisir des écritures comptables
- > Imputer et saisir des factures fournisseurs
- > Préparer des états comptables (bilan, compte de résultat)
- > Établir des déclarations fiscales et sociales
- > Suivre et vérifier les données de paie et charges sociales
- > Relancer les clients et gérer des litiges
- > Dresser un état mensuel de la situation comptable
- > Gérer des immobilisations et des investissements

Suite de parcours et débouchés professionnels

Cette formation permet de poursuivre vos études vers un titre de **niveau 6** ou d'accéder à un emploi :

- > Assistant comptable
- > Collaborateur comptable
- > Comptable fournisseurs
- > Gestionnaire de paie
- > Assistant contrôleur de gestion
- > Collaborateur social
- > Comptable unique
- > Gestionnaire comptable
- > Comptable clients
- > Technicien paie
- > Assistant en gestion financière et comptable


Encadrement


Chaque apprenant bénéficie d'une formation et d'un suivi pédagogique individualisé, encadré par les formateurs, un responsable pédagogique et un conseiller en réussite professionnelle. Les membres de cette équipe sont les interlocuteurs privilégiés de l'apprenant pour la réussite de son parcours pédagogique et professionnel.

La liste des formateurs correspondant à la formation suivie est remise avant l'entrée en formation, lors de l'entretien avec le conseiller en réussite professionnelle.

Un accompagnement individualisé se crée avant, pendant et après la formation.

Pour aller plus loin

Pour plus de détails sur ce parcours de formation, rendez-vous sur le site de France Compétences <https://francecompetences.fr> puis entrez le code RNCP de cette fiche. Vous pourrez également télécharger la fiche **Europass** de la formation. 

Pour valoriser vos compétences et gérer votre carrière en France ou en Europe, rendez-vous sur la plateforme Europass : <https://europa.eu/europass/fr> 



ENT
Planning, notes, ressources



Microsoft 365
Adresse email et applications



WIFI & vidéoprojecteur
dans chaque salle



Logiciels métiers
et/ou certifications



Bibliothèque & revues
à disposition



Accès photocopieur et numérisation



Espace de vie sur place

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation de 1 à 2 ans, adaptée selon parcours antérieur.
 La formation est multimodale avec présence en centre, formation à distance (FOAD), formation en situation de travail (FEST).
 Pour chaque stagiaire, un planning adapté à son statut est joint à la convention de formation.
 La répartition horaire par matière ou par module est susceptible de subir des modifications en fonction du niveau initial de l'apprenant et/ou du groupe, de son parcours individualisé et de son accompagnement. Il en est de même pour le programme.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie active : cas pratiques, participation à des concours, pédagogie inversée, partenariats pédagogiques avec des entreprises, thématiques professionnelles.

DÉLAI D'ACCÈS À LA FORMATION

De 1 jour à 3 mois en fonction du financeur.

HORAIRES

La formation se déroule par demi-journées : de 8 h 15 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 45. Des masterclass peuvent être proposées en sus après 17 h 00.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Un groupe de 5 à 30 participants.

SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

Un émargement est réalisé par demi-journée : il est signé par l'apprenant et le formateur. L'apprenant reçoit à son inscription des codes personnels pour consulter son planning, des ressources pédagogiques et ses résultats d'évaluations sur l'ENT².

RÈGLEMENT D'EXAMENS

Pour les personnes ayant suivi le cycle de formation :

Examens écrits et oraux en cours et en fin de formation avec remise de bulletins de notes et appréciation de l'équipe pédagogique.

L'apprenant reçoit une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature, la durée de l'action ainsi qu'un résultat de l'évaluation.

L'obtention d'une moyenne de 10/20 permet de valider le diplôme. Le diplôme du BTS Comptabilité et Gestion est délivré par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation après réussite aux examens.

JO n°177 au 02/08/2023

ÉPREUVE	FORME	DURÉE	COEFF.
U11. CULTURE GÉNÉRALE ET EXPRESSION	ÉCRITE	3 H	4
U12. ANGLAIS	ORALE	20 MN*	3
E2. MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES	ÉCRITE	2 H	3
E3. CULTURE ÉCONOMIQUE, JURIDIQUE ET MANAGÉRIALE	ÉCRITE	4 H	6
E41. TRAITEMENT ET CONTRÔLE DES OPÉRATIONS COMPTABLES, FISCALES ET SOCIALES	ÉTUDE DE CAS	4 H 30	9
U42. PRATIQUES COMPTABLES FISCALES ET SOCIALES	ORALE	30 MN	4
E5. SITUATIONS DE CONTRÔLE DE GESTION ET D'ANALYSE FINANCIÈRE	ORALE	30 MN	5
E6. PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION	ORALE	30 MN	5

* Plus 20 mn de préparation

Pour les personnes en activité professionnelle ou ayant eu une activité professionnelle significative :

Validation par blocs de compétence (ou CCP³)

L'examen peut être validé par bloc de compétences. Chaque bloc peut être réalisé et validé de façon autonome et indépendante. L'examen se déroule alors sous forme ponctuelle. La moyenne à chaque bloc permet l'obtention du diplôme.

VAE

La Validation des Acquis de l'Expérience permet de valider un certificat ou un diplôme représentant des compétences acquises lors de votre parcours professionnel. Pour ce type de parcours, consultez votre conseiller en réussite professionnelle ainsi que : <https://vae.gouv.fr/>

APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Consulter les indicateurs : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>
 Taux de réussite : 68,42% en 2024

PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

UNITÉS

1. Culture générale et expression

1.1. Culture générale et expression

- Communiquer oralement
- S'informer, se documenter
- Réaliser, appréhender et apprécier un message ou une situation

1.2. Langue vivante étrangère

- Compréhension écrite de documents (brochures, dossiers, articles de presse, documents d'entreprises...) en lien avec le domaine professionnel et relevant de l'aire anglophone
- Expression orale : langue de communication, expression continue et en interaction

2. Mathématiques appliquées

- Traitement de l'information chiffrée
- Calcul des propositions et des prédicats
- Statistique descriptive
- Analyse de phénomènes exponentiels
- Probabilités

3. Culture économique, juridique et managériale

- L'intégration de l'entreprise dans son environnement
- La régulation de l'activité économique
- L'organisation de l'activité de l'entreprise
- L'impact du numérique sur la vie de l'entreprise
- Les mutations du travail
- Les choix stratégiques de l'entreprise

BLOCS DE COMPÉTENCES

1. Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales

- Analyse du système d'information comptable (SIC)
- Contrôle des documents commerciaux
- Enregistrement et suivi des opérations comptables relatives aux clients
- Production de l'information relative au risque client
- Enregistrement et suivi des opérations relatives aux fournisseurs
- Réalisation des rapprochements bancaires (comptabilité de trésorerie)
- Contribution à la performance du processus « Contrôle et traitement comptable des opérations commerciales » et la recherche de la sécurisation des opérations

2. Contrôle et production de l'information financière

- Conduite d'une veille réglementaire nécessaire à l'établissement des comptes
- Réalisation des travaux comptables relatifs à la constitution de l'entreprise et l'évolution du capital
- Réalisation des opérations d'inventaire
- Production des comptes annuels et des situations intermédiaires
- Suivi comptable des travaux relatifs à l'affectation des résultats
- Sauvegarde et archivage des documents comptables

- Production d'informations nécessaires à la consolidation
- Contribution à la performance du processus « Contrôle et production de l'information financière » et à la recherche de la sécurisation des opérations

3. Gestion des obligations fiscales

- Conduite de la veille fiscale
- Traitement des opérations relatives à la TVA
- Traitement des opérations relatives aux impôts directs
- Traitement des cas particuliers et autres impôts

4. Gestion des relations sociales

- Conduite de la veille sociale
- Préparation des formalités administratives de gestion du personnel et information des salariés
- Gestion comptable de la paie et information des salariés
- Contribution à la performance du processus «Gestion des relations sociales» et la recherche de la sécurisation des opérations

5. Analyse et prévision de l'activité

- Identification de la structure des coûts
- Calcul, contrôle et analyse des coûts de revient des activités, produits et services de l'organisation
- Prévision et suivi de l'activité
- Mise en place d'une gestion budgétaire
- Élaboration des tableaux de bord opérationnels

6. Analyse de la situation financière

- Analyse de la performance de l'organisation
- Analyse de la rentabilité d'un investissement
- Analyse de l'équilibre financier de l'organisation
- Analyse de la trésorerie et de la solvabilité de l'organisation
- Analyse des modalités de financement
- Analyse dynamique des flux financiers

7. Fiabilisation de l'information comptable et du système d'information comptable (SIC)

- Recherche d'information
- Gérer les informations de l'organisation
- Contribuer à la qualité du système d'information

ACCOMPAGNEMENT, CONDUITE DE PROJET, ET ÉVALUATIONS

- Accompagnement individualisé et collectif (entreprise, formation, dossiers...)
- Thématiques
- Évaluations sommatives et formatives

¹ RNCP : Répertoire National de la Certification Professionnelle
² ENT : Espace Numérique de Travail
³ CCP : Certificat de Compétence Professionnelle

